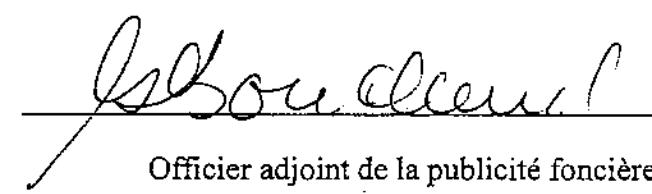


Ressources  
naturelles,  
Faune et Parcs

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION  
DE DROIT  
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2004-06-18 à 09:00 a été inscrite au Livre  
foncier de la circonscription foncière de Laval  
sous le numéro 11 441 180.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Sous seing privé
Nature générale :	avis de contamination
Nom des parties :	Requérant Cintec Environnement Inc.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE

23 SEP. 2004

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL

2004 -06- 18 9:00  
heure-minute

11441180

## AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*,  
L.R.Q. c. Q-2)

### CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Sainte-Dorothée, ce 27e jour de février de l'an deux mille quatre (2004).

#### COMPARAÎT :

**Cintec Environnement inc.** municipalité ou personne physique ou personne morale légalement constituée, ayant son siège social situé au 7475, boul. Newman, bureau 309, à Ville LaSalle, H8N 1X3, agissant aux présentes et représentée par **Tony Lemme** dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration du 10 mars 2004;

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

#### 1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Le lot 1 508 104 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Laval; et
- 1.2 portant l'adresse civique entre la rue Du Portage, Club de Golf Islemer et l'autoroute 440 dans la municipalité de Sainte-Dorothée, (Québec).

'04 JUN 18 8:06

**2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS**

Cintec Environnement inc. est propriétaire du site en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro P-14464 et son adresse le lot 1 508 102 à Sainte-Dorothée, Laval.

**3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE**

Le terrain est situé dans la municipalité de Sainte-Dorothée et l'utilisation résidentielle est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

**4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation « Caractérisation environnementale d'un terrain situé sur le lot P68-2 à Sainte-Dorothée – Laval – Dossier 602823, de SNC•LAVALIN Environnement inc. – Février 2004 », contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur ce terrain;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

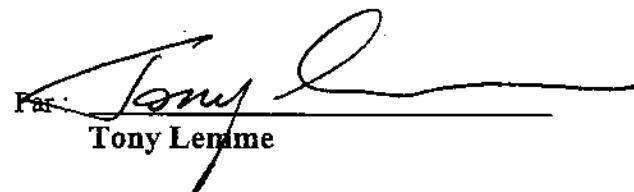
Ce résumé est attesté par Jacques Sarraih en date du 10 mars 2004, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée

**5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE  
CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre ce terrain, ou partie de celui-ci.

**EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ**

**Signature du Comparant :**

Par   
**Tony Lemme**

Ville LaSalle

**ATTESTATION**

Je, soussigné, ANGELO PINCHIATA , avocat ou notaire, atteste que :

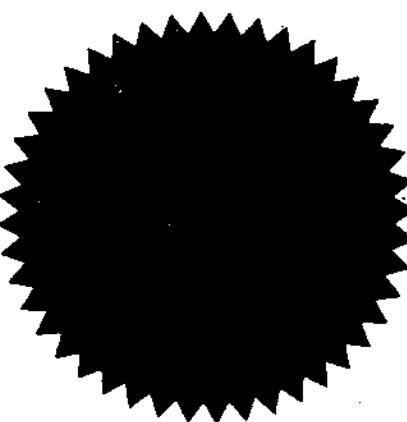
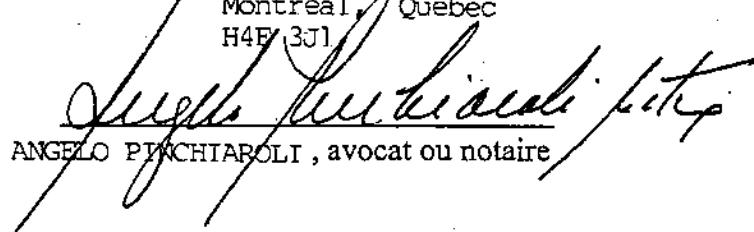
1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant**;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant**;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal , province de Québec, ce 17<sup>e</sup> jour de Juin de l'an deux mille quatre (2004).

Nom : ANGELO PINCHIAROLI

Qualité : notaire

Adresse : 6670 boulevard Monk  
Montréal, Québec  
H4E 3J1

  
  
ANGELO PINCHIAROLI , avocat ou notaire

- (i) Le nom de la circonscription.
- (ii) Le nom de la municipalité.
- (iii) Le nom du requérant.
- (iv) L'adresse du requérant.
- (v) Le nom du représentant.
- (vi) La date (jour, mois, année) de la résolution.
- (vii) La description cadastrale exacte rencontrant les normes de publication au registre foncier avec mention des dimensions de contour et de superficie.  
Une description de l'emplacement spécifiquement concerné peut être précisée si l'immeuble appartenant au propriétaire couvre une superficie plus grande que le terrain visé par le projet ou si une partie seulement du terrain est contaminée.
- (viii) Le nom du cadastre.
- (ix) L'adresse civique de l'immeuble, si disponible.
- (x) Le nom du propriétaire de l'immeuble.
- (xi) Le numéro d'inscription du titre de propriété.
- (xii) L'adresse du propriétaire.
- (xiii) L'usage de l'immeuble conformément à la réglementation du zonage municipal (ex. : résidentielle, institutionnelle, commerciale ou industrielle).
- (xiv) Le(s) titre(s), numéro(s) de référence et date(s) de(s) l'étude(s) de caractérisation du terrain.
- (xv) Le nom de l'expert habilité en vertu de l'article 31.65 de la Loi sur la qualité de l'environnement qui a attesté le résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation.
- (xvi) La date d'attestation du résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation.
- (xvii) Le nom du Comparant.
- (xviii) L'avis de contamination peut aussi être attesté par deux témoins dont un assermenté.
- (xix) Le nom de l'avocat ou du notaire qui atteste la validité du présent avis.
- (xx) L'adresse de l'avocat ou du notaire qui atteste l'avis.



## FORMULAIRE D'ATTESTATION

### RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
Adresse : Sainte-Dorothée, Laval	
N° de lot(s) : P68-2	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45,53482 Longitude : 73,85919
Nom du cadastre : 1508104 du Cadastre du Québec	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU LOCATAIRE</b>	
Nom :	
Nom de l'entreprise : Cintec Environnement inc.	
Adresse : 7475, boul. Newman, suite 309, LaSalle	Code postal : H8N 1X3
N° de téléphone : (514) 364-6860	N° de télécopieur : (514) 365-2964
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ</b>	
Titre : Caractérisation environnementale d'un terrain situé sur le lot P68-2 à Sainte-Dorothée – Laval	
Firme : Cintec Environnement inc.	
Auteur : SNC-LAVALIN Environnement inc.	Date : Février 2004

Après vérification, j'atteste que le résumé est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère de l'Environnement du Québec.

JACQUES SARRAILH

Nom de l'expert (en lettres moulées)

  
Signature de l'expert

0153

Numéro d'identification  
de l'expert

10 mars 2004

Date

## **Caractérisation environnementale d'un terrain situé sur le lot P68-2 à Sainte-Dorothée - Laval**

### **- Résumé de l'étude de caractérisation -**

La compagnie SNC-LAVALIN Environnement inc. a été mandatée par Cintec Environnement inc. pour effectuer une étude de caractérisation exhaustive du terrain situé sur le lot P68-2 (1508104 du cadastre du Québec) entre la rue Du Portage, l'autoroute 440 et le Club de Golf Islemer à Sainte-Dorothée, Laval.

Pendant les années 1950, il semble que pour une courte durée, une partie du terrain a servi comme lieu d'élimination des déchets pour la zone située à Sainte-Dorothée Ouest. Les déchets étaient brûlés et les cendres étaient disposées dans une fosse septique.

La présente étude de caractérisation réalisée à travers cinquante (50) tranchées d'exploration et trois (3) forages aménagés en puits d'observation, a démontré la présence de contaminants dans le sol qui dépassent le critère B, celui pris en considération pour un développement résidentiel. Il s'agit des métaux (cadmium, cuivre, plomb et zinc) et dans un seul endroit des hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>.

La superficie du terrain occupée par les sols contaminés dépassant le critère B est de 5 954 m<sup>2</sup>; la contamination est soit en surface (0 à 1,5 m) soit plus en profondeur (1,5 à 2,5 m). Selon les estimations effectuées, les volumes de sols contaminés C+ et B-C sont de 5 150 m<sup>3</sup> et 2 300 m<sup>3</sup> respectivement.

Puisque selon les observations du terrain, un pourcentage de 30 % des volumes de sols contaminés est représenté par des débris et rebuts, on estime que les volumes de sols contaminés à gérer, après l'utilisation d'un tamis, sont :

- Sols >C              3 600 m<sup>3</sup>
- Sols B-C              1 600 m<sup>3</sup>

Aucune contamination de l'eau souterraine n'a été trouvée pour les paramètres analysés.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉSOLUTION  
ADOPTÉE PAR LES ADMINISTRATEURS DE CINTEC  
ENVIRONNEMENT INC. LORS D'UNE ASSEMBLÉE  
VALABLEMENT TENUE LE 3 MARS 2004 À SON SIÈGE  
SOCIAL.**

1. Que la compagnie soit autorisée à déposer un avis de contamination concernant le lot P68-2, Sainte-Dorothée à la circonscription foncière de Laval.
2. Que Monsieur Tony Lemme, directeur de projet, et/ou Matteo Pasquale, président, soient et ils sont par les présentes autorisé à signer pour et au nom de la compagnie la soumission ainsi que tous les documents qu'ils pourront juger nécessaires ou utiles afin de donner effet aux présentes.

Je, soussignée, Franca Mastrolillo, Secrétaire de la Compagnie, certifie que ce qui précède est une copie conforme d'une résolution des administrateurs de la dite Compagnie.

LaSalle, le 3 mars 2004



Franca Mastrolillo